



Plate-forme électorale fédérale 2021 - L'Afeas se mobilise pour les Canadiennes !

24 août 2021

Le 20 septembre 2021, les Canadiennes et les Canadiens iront aux urnes ! Qui choisirons-nous collectivement comme prochain gouvernement ? L'Afeas propose aux candidat·e·s de tous les partis de s'engager avec ses membres en faveur des Canadiennes et des Canadiens sur les trois enjeux suivants :

*Mesures du Budget 2021 pour les personnes âgées :
Rétablir l'égalité entre toutes les personnes retraitées*

*La pandémie de COVID-19, un recul pour les Canadiennes :
Reconnaître l'importance de la parité et du travail invisible*

*Environnement, une question de santé :
Mieux contrôler les pesticides et herbicides à base de glyphosate*

D'entrée de jeu, pour la présente campagne électorale fédérale, l'Afeas demande à tous les partis politiques de s'assurer que leur liste de candidatures officielles soit dans la zone paritaire, soit entre 40 et 60 %. Si l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale au Canada, toutes les actions des partis politiques doivent le démontrer. Cette élection marquera-t-elle un pas pour les Canadiennes? Nous le verrons tout au long de la campagne et le soir du 20 septembre 2021.

L'avenir, c'est maintenant ! Même si certaines de nos demandes semblent difficiles à mettre en place à court terme, elles indiquent les voies incontournables vers un avenir où l'égalité « de fait » entre les femmes et les hommes sera atteinte.

À propos de l'Afeas : Organisme sans but lucratif fondé en 1966, l'Afeas regroupe quelque 5 700 Québécoises qui travaillent bénévolement au sein de 175 groupes locaux répartis en 10 régions. Association féministe, dynamique et actuelle, elle donne une voix aux femmes pour défendre leurs droits et participer activement au développement de la société québécoise, et ce, grâce à l'éducation et à l'action sociale. Pour en savoir plus : info@afeas.qc.ca - www.afeas.qc.ca.

MESURES DU BUDGET 2021 POUR LES PERSONNES AINEES :

RETABLIR L'EGALITE ENTRE TOUTES LES PERSONNES RETRAITEES

Dans le Budget 2021 déposé le 19 avril dernier, le gouvernement libéral a choisi de verser un montant de 500 \$ en août 2021 et d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse de 10 % en juillet 2022, et ce, seulement pour les aînés de 75 ans et plus. Les aînés de 65 à 74 ans sont donc exclus de l'augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse, ce qui crée deux classes d'aînés, les jeunes « vieux » et les vieux « vieux ». Pourquoi diviser les personnes retraitées en catégories en fonction de l'âge ?

La précarité financière ne touche pas seulement les aînés de 75 ans et plus. Cela est d'autant plus vrai pour les Canadien.ne.s dont une grande majorité n'ont d'autres revenus que les pensions gouvernementales lors de leur retraite. Le dernier gouvernement a-t-il oublié que les femmes plus que les hommes vivent avec peu de moyens à la retraite, et ce, entre 65 et 74 ans tout comme à partir de 75 ans. Rappelons que les Canadiennes constituent 52 % (2 049 023) de la population entre 65 et 74 ans et 54 % (3 688 241) de la population de 65 à 100 ans et plus, selon le dernier recensement.¹

Pour l'Afeas, il est essentiel de mettre en place des mesures pour assurer le mieux-être des personnes aînées, notamment, l'amélioration de leur situation financière. Avant même la pandémie, de très nombreuses personnes aînées, principalement des femmes, vivaient dans la précarité et même la pauvreté. Depuis la pandémie, les personnes aînées ont été les premières victimes, surreprésentées dans les décès, vivant les contrecoups du virus en termes d'isolement, d'anxiété et de perte de leur pouvoir d'achat.

DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE 2021, l'Afeas demande à toutes les candidates et à tous les candidats des différents partis politiques de s'engager pour :

- **l'égalité des mesures budgétaires entre les personnes retraitées**

- 1) en augmentant la pension de la Sécurité de la vieillesse afin qu'elle atteigne 110 \$ de plus par mois d'ici trois ans ;
- 2) en augmentant les prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) de 50 \$ par mois pour les personnes seules et de 70 \$ par mois pour les personnes aînées en couple.

¹ Afeas, *Pour éviter de discriminer les aînés entre eux*. Lettre au Premier ministre du Canada. 29 juin 2021 - publié sur www.afeas.qc.ca - Nouvelles, le 5 août 2021.

LA PANDEMIE DE COVID-19, UN RECU POUR LES CANADIENNES :

RECONNAITRE L'IMPORTANCE DE LA PARITE ET DU TRAVAIL INVISIBLE

Quelle est donc la réalité des femmes depuis le début de la pandémie ? Quel impact a eu et a encore sur les femmes le confinement et la fermeture des garderies, des écoles et des commerces, les emplois essentiels, le télétravail ou le chômage, les mesures d'hygiène et de distanciation à gérer et la peur de contaminer ses proches ? Ce sont en majorité les femmes qui sont au FRONT depuis le début de la pandémie. Pourtant, les femmes, les principales intéressées, sont exclues des cellules décisionnelles, et ce, même si les décisions, prises au jour le jour, les concernent directement.²

Entre juillet et novembre 2020, le Comité permanent de la condition féminine fédéral a tenu des audiences sur les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les femmes canadiennes³. « Trois grands thèmes ressortent de ces témoignages : la santé et le bien-être des femmes, le travail et la sécurité économique des femmes et la sécurité physique des femmes » Le comité a constaté les conséquences profondes de la pandémie, mettant en danger la santé des Canadiennes et creusant des inégalités entre divers groupes de la société. « Les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre ont fait face à des difficultés bien particulières durant la pandémie. »

L'Afeas ne refera pas ici l'analyse des impacts de la pandémie sur les femmes qui ont, de manière générale, subi un recul dans de nombreux secteurs : majorité de femmes dans les emplois essentiels de tous niveaux, pertes d'emploi, augmentation du travail invisible au sein de la famille avec le télétravail et la gestion de la scolarité pour les enfants et des soins aux proches, augmentation de la violence familiale et conjugale et de la traite des personnes en lien avec le confinement, et encore plus. Il suffit de lire le rapport #6 du Comité permanent de la condition féminine pour s'en convaincre.

DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE 2021, l'Afeas demande à toutes les candidates et à tous les candidats des différents partis politiques de s'engager pour :

- **la parité entre les femmes et les hommes**

- 1) en inscrivant, dans les lois électorales, l'obligation pour les partis politiques de présenter une liste de candidatures constituée à parts égales de femmes et d'hommes ;
- 2) en instaurant une obligation de parité pour toutes les instances mises en place pour gérer la pandémie, tout en utilisant l'analyse comparative selon les sexes intersectorielle (ACS+) pour s'assurer que les points de vue et les besoins des femmes soient entendus et pris en compte.

- **une véritable reconnaissance du travail invisible**

- 1) en décrétant le 1^{er} mardi d'avril, la **Journée nationale du travail invisible**, afin de rappeler les engagements internationaux du Canada à l'égard de la situation des femmes ;
- 2) en évaluant et intégrant la valeur économique du travail non rémunéré, dit « invisible », des Canadiennes et des Canadiens, au Produit intérieur brut (PIB), et ce, tous les cinq ans.

² Afeas, *Parce que le travail invisible, ça compte! L'importance de contrer maintenant les impacts de la COVID-19 sur les femmes et d'agir en amont lors de la relance*. Mémoire. Juillet 2020. Page 4. Voir aussi www.travailinvisible.ca.

³ Chambre des communes. *Rapport #6 – Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les femmes – Rapport du Comité permanent de la condition féminine*. Gouvernement du Canada. Mars 2021. 43^e législature – 2^e session. Page 1. Sur la question du travail non rémunéré, voir *Rapport #8 – Le travail non rémunéré des femmes au Canada - Rapport du Comité permanent de la condition féminine*. Gouvernement du Canada. Juin 2021. 43^e législature – 2^e session. 52 pages.

L'ENVIRONNEMENT, UNE QUESTION DE SANTÉ :

MIEUX CONTRÔLER LES PESTICIDES ET HERBICIDES À BASE DE GLYPHOSATE

L'Afeas se préoccupe d'environnement depuis des décennies. En 1974, elle prend position pour assurer la qualité de l'eau potable partout au Québec et demande l'élimination des phosphates dans les savons. En 1987, ses positions visent l'identification, l'étiquetage et le contrôle des aliments irradiés. En 2000, l'Afeas demande de l'information à jour et l'étiquetage des aliments transgénétiques et, en 2009, le retrait des substances toxiques dans les produits ménagers et l'affichage de la liste complète des ingrédients pour chaque produit mis sur le marché.

Cette année, l'Afeas est préoccupée par la décision, remise à 2022 devant la levée de boucliers lors des consultations, d'augmenter les taux de glyphosate dans les aliments. À la demande de la compagnie productrice du Roundup, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a récemment proposé de doubler et même quadrupler les seuils de résidus de glyphosate dans certains produits alimentaires de base, comme les légumineuses ou certains petits fruits. Cette décision va à l'encontre des directives dans plusieurs pays européens et du Centre international de recherche sur le cancer qui classe le glyphosate et les herbicides qui en contiennent comme génotoxiques et cancérigènes probables.⁴

En 2017, l'ARLA a renouvelé l'autorisation de ces herbicides à base de glyphosate pour 15 ans sur la base des études non publiées des fabricants et sans examen systématique de la littérature scientifique indépendante. Ceux-ci représentent près de 60% de tous les pesticides au Canada. Pourtant, la dégradation des écosystèmes est bien en cours. Elle menace la santé de tous les êtres humains comme de la faune et de la flore. Pour l'ARLA, c'est l'environnement qui est et doit être une préoccupation de tous les instants afin de préserver notre avenir et celui de nos enfants et de nos petits-enfants, et non la richesse des fabricants et des agriculteurs qui les utilisent.

DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE 2019, l'Afeas demande à toutes les candidates et à tous les candidats des différents partis politiques de s'engager pour :

- **un meilleur contrôle des pesticides à base de glyphosate**

- 1) en tenant des consultations publiques afin d'assurer la multiplication des points de vue et des analyses portant sur les effets de ces pesticides sur l'environnement et la biodiversité;
- 2) en réglementant les pesticides de façon plus stricte pour assurer la santé et le mieux-être des êtres humains, de la faune et de la flore, de même que des terres agricoles.



⁴ Afeas. *La force de l'égalité – 55^e Congrès provincial*. Montréal, Afeas. Août 2021. Pages 86 – 87.